

Mut' Occitanie

LA REVUE
DE LA MUTUALITÉ
FRANÇAISE

#23

OCT. 2023

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Le harcèlement:
parlons-en!

p.10



PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

Un nouveau Projet Régional
de Santé d'ici le mois
de novembre

p.4

PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ

La Mutualité Française
promeut un système de
couverture dépendance

p.6

OFFRE DE SOINS

Une crèche mutualiste
innovante ouvre
ses portes
à Montpellier

p.8



- 4 | **PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ**
Un nouveau Projet Régional de Santé d'ici le mois de novembre
- 6 | La Mutualité Française promeut un système de couverture dépendance
- 7 | Programme ICOPE: trois questions au Gérontopôle de Toulouse
- 8 | **OFFRE DE SOINS**
Une crèche mutualiste innovante ouvre ses portes à Montpellier
- 10 | **PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ**
Le harcèlement: parlons-en!
- 11 | Octobre, le mois pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein

Sommaire

LES PRINCIPALES MUTUELLES DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN OCCITANIE



MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE | SIÈGE SOCIAL : Résidence Electra bât. A - 834, avenue du Mas d'Argelliers - 34070 Montpellier | SIÈGE ADMINISTRATIF : 3, rue de Metz - B.P. 7018 - 31068 Toulouse | Organisme régi par le Livre I du Code de la Mutualité et inscrit au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 438 320 632 | DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION : Bernard CREISSEN | CRÉATION ET EXÉCUTION GRAPHIQUE : Jonathan ASSIÉ | IMPRESSION : Imp'Act - 483, ZAC des Vautes, 34980 Saint-Gély-du-Fesc | CONTACT : communication@mutoccitanie.fr

Édito



© Frédéric Maigne

Le 21 septembre, la Mutualité Française dévoilait son premier «Carnet de santé», en amont du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) présenté le 27 septembre dernier en Conseil des ministres. Destiné à éclairer la situation de notre modèle de santé et de protection sociale, cet état des lieux sera publié chaque année. Il s'appuie sur des données objectives et les perceptions de nos concitoyens, qui nous poussent à lancer un nouvel appel en faveur de mesures structurelles en termes d'organisation, de financement et d'efficacité.

Nous le savons, notre système de protection sociale est confronté à l'augmentation des dépenses liées au vieillissement, au développement des maladies chroniques et au progrès médical. Le manque d'ambition autour du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2024, allant à l'encontre des préconisations remontées dans son «Carnet de santé», a contraint la Mutualité à rendre un avis défavorable contre le PLFSS.

Même si certaines mesures sont à saluer, les moyens alloués sont insuffisants pour répondre aux défis que notre système de santé doit relever, notamment en termes de financement. En deçà de l'inflation, les investissements prévus semblent une nouvelle fois sous-évalués au regard des besoins et réalités exprimées dans le «Carnet de Santé». En effet, des moyens supplémentaires doivent être dégagés pour répondre aux enjeux d'accès aux soins, de prévention, d'accueil du jeune enfant ou encore d'autonomie. Dans ce numéro, vous pourrez découvrir les propositions de la Mutualité en matière de couverture dépendance.

Par ailleurs, le texte propose notamment, une baisse des dépenses des soins de ville, alors même que ces derniers sont en augmentation et que les négociations conventionnelles avec les médecins vont redémarrer pour revaloriser les rémunérations.

Face à la hausse des dépenses, les mutuelles considèrent nécessaire de trouver des «cotisations supplémentaires» qu'elles soient sociales, fiscales ou mutualisées. La Mutualité propose entre autres un retour à la compensation intégrale et systématique des exonérations de cotisations sociales.

En parallèle, saluons les premières étapes en matière de prévention santé. C'est aussi une des ambitions du Plan Régional de Santé (PRS) qui sera présenté le 1^{er} novembre et dont vous trouverez le détail dans ce numéro. Saluons également le travail en pluridisciplinarité entre professionnels de santé et le partage de compétences entre les métiers.

La Mutualité souhaite être entendue comme partenaire, aux côtés de l'Assurance maladie en matière de gestion du risque, pour garantir la soutenabilité du financement de notre protection sociale, mais aussi la soutenabilité des cotisations des complémentaires santé. Les conséquences de différentes négociations conventionnelles, la réforme du 100% santé, le transfert de charge à hauteur de 1,3 milliards d'euros en direction des complémentaires santé, impacteront de façon automatique et importante les cotisations.

La Mutualité Française milite pour une offre de santé de qualité, accessible financièrement pour tous. Elle s'engage à travers la gestion de centres de santé pluridisciplinaires. Sans avance de frais et sans dépassement d'honoraires, ces établissements dispensent des prestations de qualité, animés par une réelle politique d'innovation. Dans ce numéro, nous sommes fiers de pouvoir vous présenter les dernières ouvertures d'établissements mutualistes sur le territoire régional !

Bernard CREISSEN,
président de la Mutualité Française Occitanie.

CE QUI SE DIT SUR X



@CPAM_31 [#DossierDePresse #Monespacesanté] En partenariat avec **@CPAM_31** **@ARS_OC** **@GIPesanteOcc**, de nombreuses actions ont été menées pour déployer "Mon espace santé" en Haute-Garonne. **#FIERSDEPROTEGER**



@MutGrandSud Près de 150 personnes présentes à l'inauguration de la crèche Liselotte à **@montpellier**, confiée en DSP à la **#Mutualite** en présence de **@MDelafosse**. Familles du quartier, partenaires et élus réunis autour de la ville à hauteur d'enfants. Merci à tous



@mutualite_fr Un nouvel **#Ehpad** mutualiste verra le jour à Labastide-Saint-Pierre d'ici 2026 : cette résidence aura une capacité de 60 places dont 14 seront réservées à des personnes atteintes de la maladie d'**#Alzheimer**



@MandrouJustine Début du projet «**#Contes** et contrées: ma **#santé** en **#balade**» à **@nimes** sur le site du Mas d'Escattes. Merci à **@bleugardlozere** pour votre présence **#CFPPA** **@Gard** **@mutualite_fr** **@MutOccitanie**



OCCITANIE

Un nouveau Projet Régional de Santé d'ici le mois de novembre

Véritable feuille de route pour la santé dans notre région, le Projet Régional de Santé (PRS) formule des orientations et actions concrètes pour les cinq prochaines années, sur la base des besoins exprimés par les habitants. Actuellement en cours de consultation réglementaire, le PRS 2023-2028 sera officiellement publié le 1^{er} novembre 2023.

Qu'est-ce que le PRS ?

Avec le Plan Régional Santé Environnement, il est le principal instrument de pilotage régional de notre politique de santé à l'échelle de l'Occitanie. Son objectif est d'améliorer l'organisation de notre système de santé à l'échelle de la région et d'adapter l'offre en santé aux besoins de la population, en fonction de ses caractéristiques, des ressources existantes et du contexte territorial.

En cohérence avec la stratégie nationale de santé, il s'appuie sur un diagnostic préalable pour définir les objectifs à atteindre dans les cinq ans à venir, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour y parvenir. Il intègre les trois composantes suivantes :

- Le Cadre d'Orientation Stratégique

- Le Schéma Régional de Santé
- Le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins

Deux défis à relever avec un ancrage territorial fort pour le PRS

Le premier défi est démographique. L'Occitanie passera de six à sept millions d'habitants d'ici 2040 avec à la fois 40 000 habitants supplémentaires chaque année et une population parmi les plus âgées de France. Il est nécessaire d'anticiper cette évolution majeure des besoins, même si aujourd'hui l'offre de santé est contrainte par la démographie des professionnels de santé.

Le second défi est climatique, dans une région où de multiples risques environnementaux impactent déjà nos conditions de vie et notre santé.

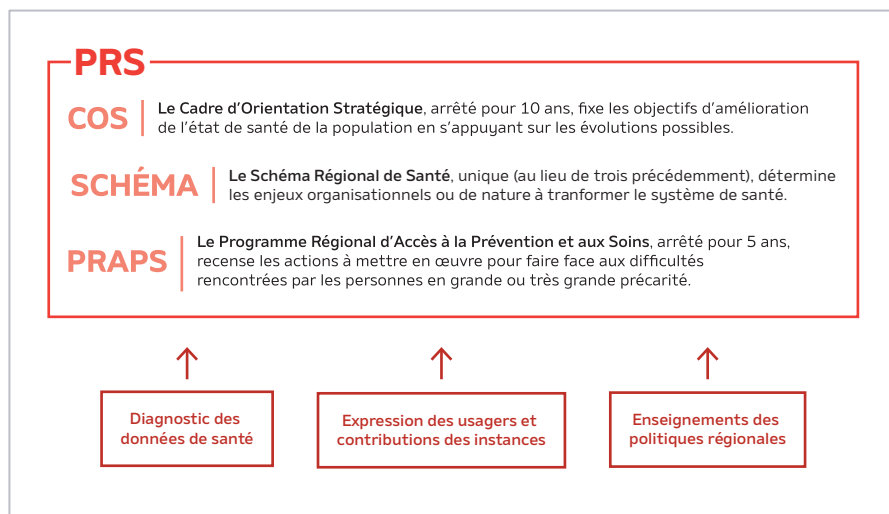
Enfin, dans une région où les inégalités sociales et territoriales sont marquées, il est essentiel de rester vigilant pour les personnes les plus éloignées du système de santé.

Pour faire face à ces enjeux, le PRS 2023-2028 est résolument ancré au cœur des réalités des territoires. La politique de santé doit partir des besoins des habitants de la région, pour mieux y répondre.

Un PRS co-construit et des solutions concertées en lien avec les attentes exprimées par les habitants

Tous les partenaires de l'Agence Régionale de Santé, dont la Mutualité Française Occitanie, ont été associés à la rédaction du PRS soit près de 3 000 personnes. Cette démarche de diagnostic et de propositions a mobilisé notamment les représentants de la démocratie sanitaire, au plan régional et dans chaque département. Sur le terrain, dans le cadre de la refondation en santé, les échanges ont conforté ce choix d'innover en proposant, pour la première fois à l'échelle nationale, d'ajouter au Projet Régional de Santé treize schémas territoriaux de santé co-écrits et concertés avec les acteurs des territoires, à l'échelle de chaque département.

L'ARS a également mené une toute première consultation citoyenne sur les questions de santé en Occitanie. Tous les habitants qui le souhaitent ont été invités à exprimer leurs at-





tentes mais aussi leurs idées et propositions. Au total, plus de 22 000 contributions ont été recueillies. Preuve en est que la parole des citoyens prend désormais toute sa place au cœur même des priorités de santé!

L'accès aux services de santé est la préoccupation n°1 des participants d'après les résultats.

Mais l'expression des citoyens sur leur santé va bien au-delà. L'évolution de la relation entre soignants et patients est aussi au cœur des attentes des citoyens. Les solutions exprimées par les participants mettent fortement l'accent sur la qualité de l'écoute dans leur relation avec les professionnels. Enfin, l'expression citoyenne illustre bien les difficultés concrètes que rencontrent les plus vulnérables et leurs aidants, pour l'accès aux soins, comme pour la coordination de leur parcours de santé.

Six engagements pour répondre aux enjeux de santé

Afin de répondre aux enjeux de santé en Occitanie, l'ARS se mobilise à travers

ce PRS autour de six engagements qui seront ensuite déclinés opérationnellement :

1. Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie.
2. Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé.
3. Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée à leurs besoins de santé sur l'ensemble du territoire.
4. Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements.
5. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements.
6. Soutenir l'attractivité des métiers de la santé.

Désormais en phase de consultation réglementaire, le PRS sera arrêté par le directeur général de l'ARS, Didier

Jaffre, au plus tard le 1^{er} novembre 2023.

La Mutualité Française Occitanie a fait une contribution sur le PRS dans laquelle son président, Bernard Creissen, salue la volonté de l'ARS de poursuivre son action dans une logique de proximité permettant de répondre au mieux aux besoins des populations. Le PRS proposé ne manque pas de défis pour lesquels l'ensemble du mouvement mutualiste est prêt à se mobiliser. Il constitue un véritable guide pour conduire notre action mutualiste sur les territoires.

NB: Le 26 septembre dernier, le conseil de surveillance de l'ARS Occitanie a émis un avis favorable au PRS. Le 6 octobre, c'est la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie qui a exprimé un vote favorable, à une large majorité.

Propos extraits du site du PRS Occitanie : prs-occitanie.ars.sante.fr



DÉPENDANCE

La Mutualité Française promeut un système de couverture dépendance

Presque 3 Français sur 4¹ se disent inquiets en ce qui concerne la perte d'autonomie et la dépendance. Un sujet primordial, à l'aune de la future loi Bien vieillir et du PLFSS², quand on sait que le nombre de personnes dépendantes ne cesse d'augmenter.

Le vieillissement de la population entraîne des risques sociétaux à ne pas négliger

Alors que le nombre de seniors en situation de dépendance était de 2,5 millions en 2015, il pourrait atteindre les 4 millions en 2050, ce qui en fait une problématique de société importante pour les années à venir. En effet, comment assurer la pérennité d'un système déjà fortement fragilisé à l'heure actuelle ?

C'est un réel sujet d'angoisse pour les personnes dépendantes et leurs aidants, mais également pour l'ensemble des Français. La dépendance impacte de nombreuses sphères du quotidien. En dehors de l'inconfort de devoir être assisté, les coûts financiers peuvent devenir un véritable fléau pour certaines familles.

Face aux difficultés que peuvent rencontrer les Français sur ces sujets, la

Mutualité Française, fortement engagée pour un accès aux soins pour toutes et tous, conjointement avec France Assureurs, souhaite mettre en place une solution permettant de mutualiser le risque de dépendance par une couverture généralisée, pour l'ensemble de la société.

La couverture dépendance : le collectif au service de l'individuel

Afin de limiter les coûts potentiels des personnes en situation de dépendance et de leurs proches, la Mutualité Française propose la mise en place d'un système de cotisation mensuelle : la couverture dépendance. Ce système permettrait de pouvoir bénéficier d'une rente mensuelle en cas de dépendance lourde ou de perte d'autonomie et assurerait à chacun une prise en charge de qualité, sans difficulté financière.

En France, un établissement spécia-

lisé (ex. : un Ehpad) coûte en moyenne 2 000€ par mois, après le versement des différentes aides de l'Etat. La pension médiane d'une retraite est, quant à elle, de 1 500€. Le reste à charge pour les personnes dépendantes et leurs aidants est d'environ 500€ par mois. La mise en place d'une couverture dépendance permettrait, moyennant une cotisation estimée entre 10 et 20€ par mois, selon le début de l'âge de cotisation, de percevoir une rente mensuelle jusqu'à 500€ par mois, au moment de la dépendance.

Bien consciente des enjeux à venir, la Mutualité Française fait part de son inquiétude et appelle à une réponse collective, alors que les débats autour de la proposition de loi sur le Bien vieillir en France devraient reprendre à l'Assemblée nationale.

Source : communiqué de presse de la Mutualité Française, du 29 juin 2023

¹ Étude réalisée par Harris Interactive, en juin 2023. ² PLFSS : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

Focus

Le « Carnet de Santé » de la France

Récemment publié par la Mutualité Française, ce "Carnet de Santé" regroupe des indicateurs clés de l'état de santé de la protection sociale, du point de vue des assurés sociaux. On y retrouve notamment les difficultés et propositions liées à la couverture dépendance.

Consultez l'ensemble du "Carnet de Santé" sur le site www.mutualite.fr



PROGRAMME ICOPE

Trois questions au Gérontopôle de Toulouse

Alors que le programme ICOPE est toujours en phase d'expérimentation sur l'Occitanie et plus largement à l'échelle nationale jusqu'au 31 décembre 2024, nous avons posé trois questions à l'Equipe Régionale Vieillesse et Prévention de la Dépendance pour faire le point sur les étapes franchies par le programme mais également à venir.

Quels moyens avez-vous mis en place pour déployer le programme ICOPE en Occitanie et au niveau national ?

Le Gérontopôle du CHU de Toulouse, centre collaborateur de l'OMS¹ depuis 2017, a initié le déploiement du programme ICOPE en Occitanie dès la publication de ce programme par l'OMS en 2019 avec le soutien de l'ARS² Occitanie. Son déploiement a été ensuite élargi, par le ministère de la Santé et de la Prévention, au niveau national dans le cadre d'une expérimentation nationale "Article 51", dont le décret est paru au 1^{er} janvier 2022. Cette dernière permet de rémunérer les professionnels de santé libéraux pour les actes réalisés dans le cadre du programme ICOPE.

En Occitanie, le Gérontopôle de Toulouse, le DAC³ 46 et FILERIS sont les acteurs retenus. Cinq actions innovantes ont permis d'étendre ce programme à l'ensemble des territoires :

- **Création d'outils numériques pour les participants et les professionnels** leur permettant de réaliser facilement le test de repérage ICOPE ainsi que l'évaluation approfondie. Il s'agit de l'application gratuite «ICOPE MONITOR» et le robot conversationnel «ICOPEBOT». Les données issues des évaluations sont enregistrées dans la base de données sécurisée.
- **Mise en place d'une plateforme de télé-suivi ICOPE**, constituée d'une équipe de professionnels de santé accompagnant les participants dans le suivi de leur parcours.
- **Élaboration d'une formation spécifique en e-learning** pour les professionnels de santé.

- **Diffusion d'outils d'information à l'usage des seniors** : flyers, posters, affiches, vidéos pour faciliter l'utilisation des outils numériques.

- **Accompagnement spécifique** de 37 MSP⁴ et de 51 CPTS⁵ réparties sur les 13 départements de la région. De nombreux partenariats ont été également créés avec les institutions publiques et privées.

Au niveau national, 13 porteurs dans neuf régions sont engagés dans la démarche ICOPE.

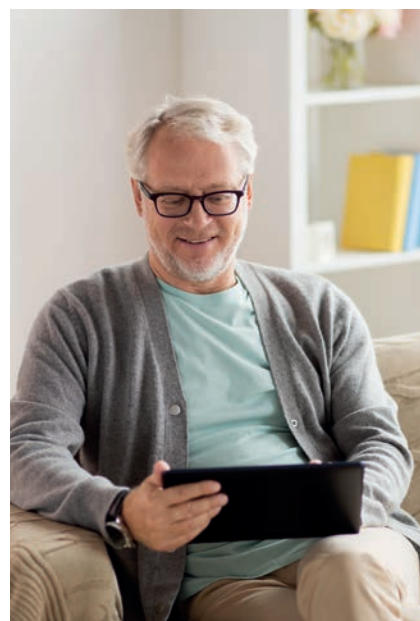
Quels sont les premiers résultats ?

Au 25 septembre 2023, plus de 40 000 participants bénéficient du programme de prévention ICOPE en France, dont 26 000 en région Occitanie.

Plus de 68 000 évaluations de repérage ont été réalisées, dont 13 000 en auto-évaluation. Plus de 9 500 professionnels ont téléchargé les outils numériques et les utilisent régulièrement pour suivre leurs patients.

Quels sont les objectifs et/ou perspectives du programme pour demain ?

L'objectif du déploiement du programme ICOPE en Occitanie est d'intégrer 65 000 participants dans le programme d'ici fin 2024. Une généralisation de l'approche ICOPE en France serait prévue dans la proposition de la loi visant à «garantir le droit à vieillir dans la dignité et à préparer la société au vieillissement de sa population», publiée le 4 avril 2023.



Un partenariat de longue date

Depuis 10 ans, la Mutualité Française Occitanie accompagne le Gérontopôle de Toulouse dans la valorisation du programme ICOPE auprès des professionnels de santé et du grand public.

Formations des professionnels des services de soins et d'accompagnement mutualistes, sensibilisation des seniors sur les actions de prévention, diffusion d'auto-tests auprès des adhérents des mutuelles ou bien encore réalisation de supports de communication sont autant d'actions qui ont été mises en œuvre.

¹ OMS : Organisation Mondiale de la Santé. ² ARS : Agence Régionale de Santé. ³ DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination.

⁴ MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. ⁵ CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.



Une crèche mutualiste innovante ouvre ses portes à Montpellier

La ville de Montpellier fait confiance à Mutualité Française Grand-Sud, structure non lucrative de l'ESS, en lui attribuant la gestion de sa crèche multi-accueil "Liselotte", par délégation de service public.

Ouverte depuis le 4 septembre 2023, dans le quartier "Port Marianne", cette crèche de 72 places, accueille les enfants de 3 mois à 3 ans et permet à Mutualité Française Grand Sud de répondre aux besoins des familles montpelliéraines.

La crèche "Liselotte" est la première de la commune à proposer une ouverture en horaires atypiques: de 6h à 21h30!

Le bien-être des enfants est au cœur des préoccupations de l'équipe pluridisciplinaire de 30 personnes. Des repas sains et équilibrés sont cuisinés sur place, chaque jour. L'objectif de cet établissement est d'en faire un véritable lieu ressources pour les familles, les enfants et les professionnels.

Sur 1028m² répartis sur 3 niveaux, l'établissement vient compléter une offre globale dans le quartier. En effet, il est adossé à un relais petite enfance et à la maison pour tous "Frida Kahlo" créant ainsi un véritable pôle destiné aux familles.

L'établissement a été inauguré le 19

septembre en présence de partenaires tels que le conseil départemental et la CAF ainsi que de :

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole;
- Eric Chenut, président de la Mutualité Française;
- Michel Viciano, président de Mutualité Française Grand-Sud;
- Bernard Creissen, président de la Mutualité Française Occitanie.

Durant l'inauguration, la Mutualité Française Occitanie a proposé des animations prévention autour de la santé bucco-dentaire et de l'alimentation des enfants.

La Mutualité Française Aveyron, terre d'accueil pour les chirurgiens-dentistes en devenir

Aux côtés du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, de la Faculté de chirurgie-dentaire de Toulouse et du GHT du Rouergue, la Mutualité Française Aveyron vient de signer une convention pour accueillir, dès la rentrée 2023-2024, des binômes étudiants en cursus universitaire de chirurgie-dentaire. Ainsi, début septembre, le centre de santé dentaire de Rodez de la Mutualité Française Aveyron a accueilli son premier binôme d'étudiants. En 6^e et dernière année, ces étudiants entrent dans la phase

finale de leurs études. Une année clôturée par leur thèse universitaire mais au cours de laquelle ils doivent encore valider un stage actif d'initiation à la vie professionnelle.

Intégré au sein des équipes du centre dentaire de Rodez, un binôme d'étudiants sera ainsi présent chaque lundi et mardi pour réaliser des consultations auprès de personnes en situation de précarité: ce travail se fera en étroite collaboration avec la PASS* du centre hospitalier de Rodez qui adres-

sera ces patients éloignés du système de soins à ces binômes d'étudiants.

Au-delà du simple fait d'exercer au sein de plateaux techniques performants, ces futurs dentistes pourront découvrir au travers de ce stage, les avantages de la profession en tant que salarié au sein d'un centre mutualiste et profiter des richesses du territoire (et terroir) aveyronnais! Objectif: faire de la Mutualité Française Aveyron un employeur attractif pour ces futurs praticiens!

*PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Focus

Du nouveau dans les établissements mutualistes !

Ouverture d'un accueil de jour à Albi

À partir de cet automne, les personnes âgées de plus de 60 ans, diagnostiquées de la maladie d'Alzheimer (ou d'une pathologie apparentée) bénéficieront d'un nouvel accueil de jour, "L'Oustal de Pélissier". Un établissement qui vient compléter l'offre des services de maintien à domicile déjà développés par VYV Domicile Albi.

Afin d'offrir des temps de répit à l'aidant et maintenir une autonomie maximale de la personne âgée dans les tâches de la vie quotidienne, une équipe pluridisciplinaire et qualifiée accueillera les bénéficiaires de 10h à 17h, 5 jours sur 7 et 230 jours par an.

À l'Oustal de Pélissier, les journées seront rythmées par des activités permettant de travailler les capacités fonctionnelles et cognitives ou la mobilisation des fonctions sensorielles (cuisine, gymnastique, jeux de sociétés, chant...). Une attention particulière sera également portée à la prévention.

Pour plus d'informations, prenez contact :
 - par téléphone au **05.63.48.20.40**
 - par mail à **loustaldepelissier@vyv3.fr**

Bientôt un scanner au pôle consultations de Gignac

Les services du pôle santé de la vallée de l'Hérault vont se renforcer encore, avec l'ouverture d'ici 2025 d'un scanner par Aésio Santé, enrichissant ainsi le plateau d'imagerie médicale existant.

Le pôle santé de Gignac est retenu pour accueillir un scanner autorisé par l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Une avancée considérable pour ce pôle de santé intercommunal. Depuis son ouverture en 2022, différents professionnels de santé libéraux s'y sont installés : médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, psychologues, orthophonistes, ostéopathes, etc.

Mais, sa particularité c'est le partenariat avec Aésio Santé, qui y propose :

- un cabinet dentaire et d'orthodontie,
- un plateau avec des permanences de consultation dans neuf spécialités médicales (spécialistes venant de l'Institut mutualiste Montpelliérain - Clinique Beausoleil)
- et un service d'imagerie (radiographie conventionnelle) qui sera complété par le scanner.

L'ensemble des services d'Aésio est en secteur 1, sans dépassement d'honoraires. Un pôle de santé au plus près des habitants, qui leur évite ainsi de nombreux déplacements pour les consultations, notamment pré et post-opératoires.

Un nouveau centre d'audition mutualiste en territoire Lauragais

Au sein du centre commercial de Borde Blanche, à Villefranche-de-Lauragais, le magasin d'optique géré par la Mutualité Française Haute-Garonne a récemment investi de nouveaux espaces. Il intègre désormais une activité d'audiologie.

Mis au nouveau concept de l'enseigne mutualiste Écouter Voir, le magasin dévoile une atmosphère chaleureuse, qui permet aux professionnels une prise en charge attentive et individualisée.

Côté optique, le magasin dispose maintenant d'une

« verrothèque » permettant d'exposer les différents types de verres et de traitement optiques, ainsi que d'un espace « santé visuelle » pour la réalisation des examens de vue.

En matière d'audioprothèse, les consultations se déroulent sur rendez-vous dans un espace dédié et entièrement insonorisé.

Écouter Voir Optique et Audition Mutualistes, CCial Super U – Borde Blanche à Villefranche-de-Lauragais. Plus d'informations sur www.mutualite31.fr



Le harcèlement : parlons-en !

A l'heure où le gouvernement a choisi de faire du harcèlement la priorité absolue de cette rentrée, la Mutualité Française Occitanie s'engage pour sensibiliser les enfants, les adolescents, les parents et les professionnels. Objectif : informer et donner les clés pour combattre ce fléau.

Chiffres clés

Pourcentage d'élèves subissant une forte multi-victimation, apparentée à du harcèlement :



2,6%

en CM1 et CM2
(enquête Depp* 2021)



5,6%

au collège
(enquête Depp* 2017)



1,3%

au lycée
(enquête Depp* 2018)

* Depp : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

La Mutualité Française Occitanie et ses partenaires organisent trois conférences en octobre :

- **Le 4 octobre à Nîmes** dans le cadre de la Nuit du Droit.
- **Le 18 octobre à Toulouse**, en partenariat avec la ville de Toulouse et dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.
- **Le 18 octobre à Albi**, en partenariat avec la ville d'Albi.

En France, 6 à 10% des élèves seraient victimes de harcèlement scolaire (Sénaat janvier 2023). Il perdure désormais bien souvent en dehors du cadre scolaire à travers l'émergence des nouvelles technologies et des réseaux sociaux. Cette nouvelle tendance, appelée « cyberharcèlement », démultiplie les possibilités de harcèlement, mais également l'impact dévastateur sur la victime.

Malgré les chiffres avancés, l'évolution du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement demeure difficile à appréhender en raison de l'imparfaite mesure du phénomène. En effet, les signalements effectués par les chefs d'établissement sont insuffisants et ne permettent pas d'en rendre compte de façon suffisamment précise. Par ailleurs, la dernière enquête de victimation date de 2018, alors même que, lancées en 2011 à la suite des travaux pionniers de l'Observatoire international de la violence à l'école, l'engagement avait été pris de réaliser ces enquêtes tous les deux ans.

Absentéisme, décrochage scolaire, troubles du sommeil, isolement, anxiété... les conséquences peuvent être nombreuses et parfois même, dévastatrices et invisibles pour l'entourage. Le harcèlement scolaire est partout et est devenu aujourd'hui l'un des facteurs majeurs impactant la santé mentale des plus jeunes.

Face à ce constat, il est urgent d'agir pour que chacun (enfant, adolescent, parent, professionnel, entourage, etc.) puisse identifier les différents signaux

et orienter les victimes vers des personnes ressources pour enfin parvenir à y mettre un terme.

«pHARe»: le programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Le programme pHARe est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

Mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis 2021, il a été généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, puis étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. 100% des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme, fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (conseils de vie collégienne, conseils des délégués pour la vie lycéenne) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Octobre, le mois pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein

A l'occasion de la campagne annuelle Octobre Rose, la Mutualité Française Occitanie se mobilise pour promouvoir le dépistage au travers d'actions de prévention déployées sur l'ensemble du territoire.

Selon la Ligue contre le cancer, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. En 2021, seule la moitié (50,6%) des femmes concernées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein.

En France, 650 000 femmes sont ou ont été touchées par le cancer du sein. On compte 54 000 nouveaux cas chaque année et environ 12 000 femmes décèdent de la maladie. On estime qu'une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein (source: cancerdusein.org). Pourtant, détecté tôt, il est guéri dans 90% des cas!

Du 1^{er} au 31 octobre, de nombreuses

actions sont menées partout en France, dans le but de sensibiliser le public au cancer du sein, d'informer sur l'importance du dépistage précoce et de récolter des fonds pour la recherche.

La Mutualité Française Occitanie participe à cet événement en organisant des actions de prévention gratuites et ouvertes à tous :

- **Théâtres-débats « l'Audace du papillon »** : le 10 octobre à Amélie-Les-Bains (66), le 11 octobre à Naussac (48), le 12 octobre à Rodez (12) et le 7 novembre à Foix (09).
- **Ciné-santé « Haut les coeurs! »** le 18 octobre à Narbonne (11).



- **Journées santé de la femme « Le dépistage parlons-en! »** : le 6 octobre à Rabastens (81), le 14 octobre à Langogne (48), le 19 octobre à Narbonne (11) et le 20 octobre à Onet-le-Château (12).
- **Balades-santé « Des contes et des contrées »** : le 14 octobre à Bozouls (12) et le 20 Octobre à Beaumont-de-Lomagne et à Valence-d'Agen (82).
- **Atelier yoga** : le 14 octobre à Bozouls (12).

Plus de renseignements sur le site occitanie.mutualite.fr, rubrique "Événements".

Une conférence contre la sédentarité

La sédentarité semble être le mal du siècle pour les populations occidentales. Pourtant, nul besoin de faire du sport à haut niveau pour pratiquer une activité physique régulière. Le simple fait de mettre son corps en mouvement (marcher, se tenir debout, monter les escaliers, jardiner, etc.) pour l'amener à dépenser de l'énergie permet d'agir sur son bien-être et sa santé.

Le 12 décembre prochain, la Mutualité Française Occitanie et la ville de Montpellier invitent le grand public à se sensibiliser à cette problématique, à travers la conférence « Mettre du mouvement dans sa vie », animée par le Dr Olivier Coste, médecin du sport, spécialiste de la sédentarité. La soirée se clôturera avec le spectacle « Un âge certain », du chorégraphe et interprète Leonardo Montecchia.



Plus de renseignements sur le site occitanie.mutualite.fr, rubrique "Événements".

Agenda des prochains rendez-vous

Depuis octobre

BIEN ÊTRE ET VITALITÉ

Cycles d'ateliers sur les activités physiques adaptées, à destination des seniors

Ansignan • Banyuls-Sur-Mer • Canohès • Corbère • Elne • Eyne • Montbolo • Prats-De-Mollo • Saint-André • Toulouges (Pyrénées-Orientales)

DORMIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Cycles d'ateliers à destination des seniors

Bagnols-les-Bains • Barjac • La Canourgue • Langlade • Le Massegros • Villefort (Lozère)

ET SI L'ON REDÉCOUVRAIT NOTRE ALIMENTATION !

Cycles d'ateliers à destination des seniors

Collioure • Port-Vendres • Saleilles • Villeneuve-la-Rivière (Pyrénées-Orientales)

LE BONHEUR À PORTÉE DE MAIN !

Cycles d'ateliers à destination des seniors

Alban • Albi • Denat • Villefranche-d'Albigeois (Tarn)

YOGA DU RIRE

Cycles d'ateliers sur le bien-être, à destination des seniors

Lombez • Masseube • Pavie • Preignan (Gers)

Novembre

Du 2 au 30 novembre

SENIORS, ÉQUILIBRE ET VOUS !

Stages de deux jours sur la prévention des chutes

Auterive • Buzet-sur-Tarn • Grenade • Nailloux • Pointis-de-Rivière • Revel • Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

6 novembre

DORMIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Début des cycles d'ateliers à destination des seniors

Auzeville-Tolosane • Colomiers • Léguevin • Lherm • Rieux-Volvestre • Toulouse (Haute-Garonne)

LE BONHEUR À PORTÉE DE MAIN !

Début des cycles d'ateliers à destination des seniors

Balaruc-les-Bains • Lattes • Mèze • Nézignan-l'Évêque (Hérault)

LECTURE DES ÉTIQUETTES

Atelier nutrition

Aubin (Aveyron)

7 novembre

L'AUDACE DU PAPILLON

Théâtre débat sur le dépistage des cancers

Foix (Ariège)

Du 7 au 10 novembre

SENIORS, ÉQUILIBRE ET VOUS !

Stages de deux jours sur la prévention des chutes

Firmi • Rieupeyroux (Aveyron)

8 novembre

MOIS SANS TABAC

Journée santé

Mende (Lozère)

MAIS OÙ EST AMÉLIE ?

Escape game sur la santé à destination des étudiants de la résidence mutualiste de logement pour jeunes "Le Paséo"

Nîmes (Gard)

9 novembre

SENIORS, ÉQUILIBRE ET VOUS !

Stages de deux jours sur la prévention des chutes

Grabels (Hérault)

14 novembre

VOTRE SANTÉ SUR MESURE

Dépistages de la tension, de la glycémie et de la vue

Carcassonne (Aude)

Du 14 au 30 novembre

SENIORS : À PIED OU À VÉLO, FAISONS LE POINT !

Journées de prévention à destination des seniors

Marguerittes • Rochefort-du-Gard • Saint-Privat-des-Vieux • Saint-Quentin-la-Poterie • Sauve • Vauvert (Gard)

15 novembre

MOIS SANS TABAC

Journée santé

Saint-Céré (Lot)

18 novembre

VOTRE SANTÉ SUR MESURE

Dépistages de la tension, de la glycémie et de la vue

Narbonne (Aude)

20 novembre

NAVIGUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Atelier d'initiation aux technologies numériques

Naussac (Aveyron)

PRENDRE SOIN DE SOI POUR MIEUX PRENDRE SOIN DES ENFANTS

Conférence débat en partenariat avec le service PMI de l'Aude Carcassonne (Aude)

23 novembre

BIEN MANGER DÈS L'ENFANCE

Atelier nutrition à destination des parents de la crèche mutualiste "Babilune"

Albi (Tarn)

LES ENFANTS FACE AUX ÉCRANS

Atelier à destination des parents de la crèche mutualiste "Le rayon de soleil"

Montauban (Tarn-et-Garonne)

Décembre

Du 4 au 18 décembre

MA SANTÉ AU MENU

Stages de deux jours sur la nutrition, à destination des seniors

Alès • Clarensac • Saint-Gilles • Uzès (Gard)

Du 4 au 12 décembre

SENIORS, ÉQUILIBRE ET VOUS !

Stages de deux jours sur la prévention des chutes

Saint-Génies-Bellevue • Toulouse (Haute-Garonne)

12 décembre

METTRE DU MOUVEMENT DANS SA VIE

Conférence sur la sédentarité, suivie d'un spectacle

Montpellier (Hérault)

Découvrez l'ensemble des rencontres santé sur occitanie.mutualite.fr/evenements



@MutOccitanie



Mutualité Française Occitanie



/mutoccitanie



Mutualité Française Occitanie